

Pôle communication

Lundi 20 septembre 2021



POINT SANITAIRE DU DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

3 603 cas confirmés depuis le 06/09/2021	72 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures
39 patients en réanimation	25 décès depuis le 09/09/2021, dont 3 au cours des dernières 24 heures
152 doses de vaccin injectées	29,32 % de vaccinés sur la population totale

POINT SANITAIRE

Au cours de la journée d'hier, **dimanche 19 septembre**, 3 décès supplémentaires sont à déplorer, soit 25 au total.

72 nouveaux cas positifs ont été confirmés.

(Il s'agit des chiffres comptabilisant tous les TROD. Ces chiffres évoluent en fonction des remontées d'information des différents centres de dépistages : Nord, îles, maisons de retraite...). Ces nouveaux cas comptabilisés portent à 3 603 le nombre total de cas positifs avérés depuis le

Ces nouveaux cas comptabilisés portent à 3 603 le nombre total de cas positifs avérés dep lundi 6 septembre.

Hier, 39 patients étaient au service de réanimation et 249 étaient hospitalisées en unité Covid. 90 % des personnes hospitalisées ne sont pas vaccinées. Certains patients sont en voie de guérison et sont sortis de réanimation. Il faut souligner que ces derniers sont tous vaccinés. Les formes graves de la maladie peuvent être prémunies par la vaccination.

148 personnes sont accueillies dans un hôtel.

Plus de trois quarts des cas positifs identifiés ne sont pas vaccinés.

La Nouvelle-Calédonie traverse depuis deux semaines une période particulièrement difficile. Des Calédoniens luttent contre la maladie, nous pensons à eux et leur souhaitons la force de surmonter cette épreuve. D'autres nous ont quittés ces derniers jours et j'adresse à toutes les familles touchées par le deuil, nos sincères condoléances.

Chiffres de la vaccination

Ce week-end, 2350 personnes ont été vaccinées.

Depuis le début de la campagne :

- 127 322 personnes ont reçu leur première dose (soit 46,98 % de la population totale);
- 79 462 personnes ont reçu deux doses.

À ce stade, 29,32 % de la population totale a reçu un schéma vaccinal complet.

Opérations de vaccination

Pour rappel, les vaccinations se poursuivent cette semaine

- dans les centres médico-sociaux des trois provinces ;
- au centre de la CAFAT Receiving, sur rendez-vous ;
- Sans rendez-vous:
 - o à Ko We Kara, toute la semaine jusqu'au samedi;
 - o à l'hôtel de ville de Nouméa, jusqu'au vendredi.
- un vaccinodrome a lieu aujourd'hui et demain mardi à Saint-Louis, à l'antenne de proximité de la mairie du Mont-Dore ;
- demain mardi, au Vallon-Dore, salle Timi-Schmidt, plateau sportif de la Briqueterie.

MOBILISATION GÉNÉRALE

INTERVENTION DU DR THIERRY DE GRESLAN, CHT

Afin de gérer un afflux massif de patients en peu de jours, le CHT a ouvert dans l'hôpital plus de 320 lits dédiés au Covid (l'établissement compte 500 lits). Il en était prévu 178 initialement dédiés au Covid. Aujourd'hui, 260 des 320 lits sont occupés par des patients.

Il s'agit de patients graves qui justifient une oxygénothérapie dans la grande majorité des cas.

Le CHT a consommé en oxygène ce week-end, en 24 heures, l'équivalent de ce qui est consommé en une semaine en temps normal.

Toute l'équipe du CHT est mobilisée et fait preuve d'un dévouement exemplaire face à la gravité de la situation. Il y a une grande pression sur le personnel fortement mobilisé. Ce week-end les gardes ont été triplées.

Les unités de réanimation sont toutes ouvertes.

Schéma d'orientation vers le meilleur traitement

Une organisation originale a été mise en place avec la Dass, la DSCGR, les provinces, le personnel des CMS, les médecins traitants pour assurer la meilleure orientation des patients, afin de ne laisser personne sans prise en charge.

Le patient à son domicile qui se sait positif doit contacter :

- son médecin traitant ;
- une unité de proximité Covid;
- appeler le 05 02 02, pour être orienté vers le médecin le plus proche ou une unité de proximité Covid.

Le médecin traitant a été informé de toutes les procédures et pourra orienter le patient vers l'hôtel ou l'hôpital.

Les unités de proximité Covid, concept sur lequel les équipes travaillent depuis un an et demi, sont des unités tout-en-un. Elles ont été montées ce week-end grâce à un effort de la CAFAT et de la province Sud : les patients peuvent y être testés, vaccinés et vus par un médecin.

Il est important d'être pris en charge rapidement, car le Covid donne des symptômes respiratoires qui parfois passent inaperçus pour le patient lui-même, alors que les proches en sont davantage conscients. Chacun doit être attentif à l'autre. La solidarité doit être générale.

Trop de patients contactent le SAMU alors que les difficultés respiratoires sont déjà très avancées.

Dans le grand Nouméa, les unités de proximité Covid se situent :

- à Rivière Salée ;
- à Païta.

Une troisième unité est en cours d'installation.

En unité Covid ou chez le médecin traitant, l'examen médical permet d'évaluer le risque de gravité. L'obésité, le diabète ou d'autres formes de comorbidité favorisent les risques majeurs de décompensation (dégradation brutale de l'état du patient).

Trois solutions sont proposées:

- le retour à la maison, si l'état du patient le permet et que l'entourage peut assurer une surveillance (les personnes vaccinées sont le plus souvent dans cette situation);
- la mise sous surveillance médicale à l'hôtel pour les patients qui ne nécessitent pas une hospitalisation (11 entrées aujourd'hui). Les patients sont envoyés à l'hôpital en cas de décompensation;
- l'admission à l'hôpital pour les patients dans un état grave, inquiétant ou à haut risque.

Ce modèle a été également développé en province Nord :

- une structure Covid de 20 lits est en place au CHN (bientôt 30 lits);
- des petites structures d'attente sont en cours de mise en place dans les centres hospitaliers de Koumac et de Poindimié, de façon à diriger les patients qui en ont besoin vers Koné, ou vers Nouméa si la réanimation est nécessaire;
- des hôtels, sous surveillance médicale (10 patients y sont hospitalisés aujourd'hui);

Et dans la province des Îles Loyauté:

- surveillance au dispensaire;
- admission dans un hôtel ;
- ou retour à domicile.

Fin de vie à domicile

Parmi les cas les plus sévères, certaines personnes souhaitent rester à domicile et ne pourront donc pas bénéficier de réanimation. Ce choix est possible quand il est émis par le patient et sa famille. Une structure de soins palliatifs à domicile a été mise en place en une semaine avec le CHS : une équipe dédiée qui comprend un médecin, une infirmière et une psychologue a pour mission d'accompagner la fin de vie à domicile, en cas de besoin. Un numéro de téléphone (adressé aux professionnels de santé) permet de demander cet accompagnement pour les familles.

Appel aux infirmières libérales

La mobilisation concerne en premier lieu le personnel médical de toutes les structures de santé du territoire, les professionnels de santé, mais pas seulement : la mobilisation doit être générale.

La clinique Kuindo-Magnin à Nouville a, par exemple, accueilli ce week-end, les patients non-Covid pour soulager la pression sur le Médipôle.

Il faut aujourd'hui travailler sur les aspects du retour à domicile et la surveillance post-Covid.

Les infirmières libérales sont appelées à l'aide officiellement aujourd'hui : elles doivent se manifester pour aider à la mise en place de ce retour à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Les infirmières libérales doivent créer un réseau sectorisé en se signalant à la DASS : <u>alerte.dass@gouv.nc</u>

L'élan de solidarité est général : professeurs de sport, pompiers, etc. se manifestent pour aider à l'hôpital ou à la DSCGR.

La solidarité doit se manifester également au sein des familles, de quartiers : les enfants ne doivent pas rester seuls sans surveillance quand les parents sont pris en charge à l'hôpital.

Le 05 02 02 permet à toute personne de venir en aide à ses voisins.

La solidarité passe aussi par la vaccination.

À l'hôpital, les gens ne meurent pas des vaccins, tous les jours, ils meurent et souffrent du Covid. Les seules personnes qui ont des durées courtes de séjour, qui rentrent vite chez elles, ou qui sortent de réanimation sont les rares personnes vaccinées admises à l'hôpital.

L'immense majorité de cette épidémie concerne les non-vaccinés.

Une seule injection ne suffit pas pour être protégé. Il faut au moins quinze jours pour atteindre 50 % d'immunité après la première injection. Ce n'est qu'après la seconde injection que le risque d'être contaminé sera vraiment limité.

L'effet positif du confinement commence à se faire sentir sur les entrées à l'hôpital. Il devrait être plus évident en fin de semaine.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

INTERVENTION D'ÉRICK ROSER, VICE-RECTEUR, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ENSEIGNEMENTS

La continuité pédagogique est en place : tous les établissements ont préparé soit des pochettes de cours qui sont distribuées, soit des cours et travaux mis à disposition sur les espaces numériques des établissements.

Le vice-recteur adresse mes remerciements aux enseignants et aux personnels des établissements qui se sont fortement mobilisés.

Des enseignements ont été tirés des périodes précédentes de confinement :

- une meilleure réactivité et une plus grande personnalisation : les enseignants ont une meilleure appréhension de l'équipement des élèves, s'ils utilisent internet (et s'ils ont un équipement adapté pour travailler, et pas uniquement un téléphone mobile) ou s'ils ont besoin de documents papier. C'est majoritairement la pochette papier qui a été utilisée (55 % et même 80 % en collège);
- une organisation maîtrisée de la distribution des pochettes : sur place (dans l'école ou l'établissement), mais aussi avec la mobilisation de tous (gendarmes, personnels municipaux...) pour les acheminer au plus près des familles, notamment les plus éloignées de l'école ou les plus défavorisées (tribus isolées ou squats). Les établissements ont également prévu une organisation pour récupérer le travail des élèves;
- un meilleur calibrage du travail demandé et de ce qui peut être raisonnablement fait à distance, sans le soutien direct de l'enseignant :
 - o nature du travail demandé sachant qu'il doit se faire en toute autonomie : plus accessible et intéressant ; la qualité a été privilégiée sur la quantité, notamment dans le premier degré (avec parfois des activités personnalisées) ;
 - o temps à y consacrer;
 - o emploi du temps;
- Un suivi personnalisé: lien fréquent (téléphonique ou numérique) pour repérer les élèves en difficulté scolaire, sociale ou psychologique (professeurs principaux, enseignants spécialisés). Toutes les équipes du vice-rectorat sont mobilisées (psychologues, personnels sociaux) en cas de besoin). Une attention particulière a été apportée aux élèves en situation de handicap (ULIS/CLIS) et aux SEGPA;
- 95 % des élèves ont reçu la pochette de cours ou se sont connectés à l'espace numérique de leur établissement (par Pronote) dans les premier et second degrés.
 Cependant 5 % des élèves restent difficiles à joindre (4,8 % en collège et en LGT; 7,5 % en lycée professionnel).

Par ailleurs, grâce à l'OPT:

 les sites éducatifs utiles sont en accès illimité gratuit (non décompté des forfaits mobiles);

- 4300 élèves ou étudiants de milieux défavorisés bénéficient d'un accès internet mobile gratuit de 5 Go. Il s'agit d'élèves ou d'étudiants qui ont un abonnement téléphonique simple (ou Liberté) et qui se voient attribuer la possibilité d'accès à internet.
- tous les établissements (publics ou privés) sont mobilisés pour aider à résoudre, en proximité, les problèmes des élèves, même si ces derniers ne sont pas scolarisés chez eux (accès numérique pour les vœux Parcoursup, impression de pochette papier à partir du fichier envoyé par l'établissement d'origine)...

En conclusion, la mobilisation de personnels de l'éducation, mais aussi des institutions est au rendez-vous pour permettre cette continuité pédagogique, c'est-à-dire de conserver un lien scolaire avec l'école et de dispenser le meilleur enseignement possible, compte tenu des circonstances exceptionnelles et des contraintes sanitaires.

Les parents peuvent obtenir des réponses à leurs interrogations par téléphone ou Internet :

- numéro vert : 05 00 16;
- www.ac-noumea.nc
- www.denc.gouv.nc

Examens de fin d'année

S'agissant des examens de fin d'année : la Nouvelle-Calédonie, à l'instar de l'ensemble du territoire national, met en place les mesures spécifiques prises pour la session 2021, en raison de la crise sanitaire. Ces mesures reposent sur un équilibre entre bienveillance, exigence et prise en compte d'une réalité très hétérogène.

Premier principe : avant tout la bienveillance en cette année perturbée ; tous les élèves sont invités à poursuivre leurs révisions et surtout à ne pas se décourager ; priorité sera donnée à la préparation des épreuves dans les semaines à venir.

Deuxième principe : garantir la valeur du diplôme : à ce titre un minimum d'épreuves a été maintenu.

Troisième principe : prendre en compte, dans un cadre national, des situations très hétérogènes, très différentes d'une région à l'autre, d'un lycée à l'autre (c'est ce qui a été observé en métropole à demi-jauge pendant une très grande partie de l'année), avec pour conséquence une couverture inégale du programme. Le moyen retenu a été de faire reposer les diplômes sur une part significative de contrôles continus (ainsi, on évalue les élèves sur ce qu'ils ont réellement travaillé). Pour les épreuves orales, les élèves se verront remettre une attestation indiquant les parties du programme réellement abordées pendant l'année, afin qu'ils ne soient pas interrogés sur des chapitres non traités.

Baccalauréat général et technologique: contrôle continu pour toutes les matières sauf pour le français en classe de première (mais deux sujets complets au choix pour l'écrit et un nombre de textes plus réduit pour l'oral). En philosophie en classe de terminale, un sujet de dissertation supplémentaire au choix et prise en compte de la meilleure des deux notes entre celle du bac et celle du livret scolaire. Des aménagements sont prévus pour le grand oral qui est maintenu avec une attestation de l'enseignant sur les sujets traités.

Bac professionnel : déjà délivré, pour une grande part sous forme de contrôle en cours de formation ; pour les quatre épreuves de fin d'année : des modalités de calcul favorables au candidat (seules les deux meilleures notes sur les quatre épreuves écrites générales seront retenues pour le calcul).

BTS : un oral de rattrapage a été mis en place exceptionnellement cette année.

CALENDRIER SCOLAIRE

INTERVENTION D'ISABELLE CHAMPMOREAU

Malgré la continuité pédagogique, la fermeture des écoles a des effets négatifs sur la santé, l'éducation et le développement des enfants, mais aussi sur les revenus des familles et sur l'économie en général.

Il faut également être très attentif à réduire le nombre d'élèves qui ne reviendrait pas à l'école à cause de cette épidémie.

L'ouverture des écoles doit permettre à nos 65 000 élèves :

- de passer leurs examens dans les meilleures conditions ;
- d'avoir accès aux services essentiels comme la cantine ;
- d'être mieux protégés des violences intrafamiliales ;
- de retrouver du lien social, très important pour les enfants et les jeunes.

Elle doit en outre permettre aux parents de reprendre leur travail dans les meilleures conditions.

Des jeunes se trouvent dans des situations précaires à cause de la maladie de leur entourage.

En lien avec les partenaires, il a été décidé de modifier le calendrier scolaire de cette fin d'année 2021 pour réduire le nombre de semaines sans école.

Ce calendrier a été validé par les médecins qui travaillent sur la gestion de la crise.

Sans changement du calendrier scolaire, les élèves seraient restés 7 semaines sans école : il ne serait resté que 4,5 semaines pour préparer le baccalauréat et 5,5 semaines pour le brevet.

Les vacances d'octobre seront donc avancées de deux semaines.

Il y aura ainsi 5 semaines sans école.

Le 4 octobre, à la fin du confinement tel qu'il est prévu aujourd'hui :

- il y aura une semaine de vacances du 4 au 10 octobre ;
- la continuité pédagogique prendra donc fin le 27 septembre ;
- les centres aérés et les crèches pourront accueillir les enfants des personnels prioritaires sur la semaine de vacances, puis pourront rouvrir au public.

Les personnels des établissements scolaires pourront préparer la rentrée pendant la semaine du 4 au 8 octobre.

Cette organisation sera communiquée aux enseignants et autres personnels par leurs employeurs.

Ce calendrier permet de retrouver du temps supplémentaire pour la préparation du baccalauréat et du brevet. Il permet, en outre, de laisser le champ à l'organisation du référendum qui mobilise certaines salles des établissements : fin de l'année scolaire, le 10 décembre.

Des protocoles d'accueil seront communiqués la semaine prochaine après leur finalisation avec les professionnels et les partenaires.

Ces protocoles détailleront le fonctionnement des établissements sur la question des tests, des masques, des effectifs...

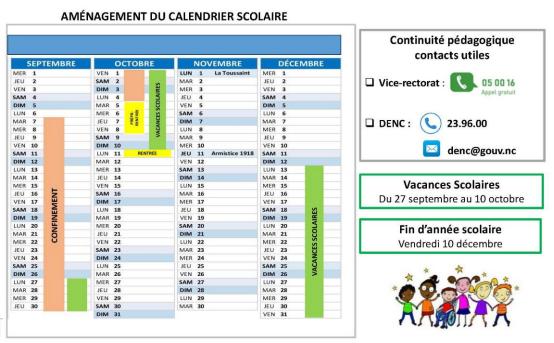
Étudiants en attente de retour

Compte tenu de l'épidémie, les conditions d'entrée en Nouvelle-Calédonie ont été adaptées :

- les personnes qui ont un billet conservent leurs dates de retour ;
- les personnes concernées par les vols annulés vont être replacées le plus rapidement possible sur les prochains vols, et ceci dès le 24 septembre ;
- les passagers concernés recevront un mail d'information.

Les conditions d'entrée en Nouvelle-Calédonie sont les suivantes :

- un motif impérieux reste nécessaire ;
- la vaccination est obligatoire sauf contre-indication médicale et sauf pour les mineurs ;
- les vaccins sont ceux autorisés au niveau européen;
- tous les détails sont envoyés aux passagers ;
- les septaines et quatorzaines seront à présent réalisées à domicile, avec une vérification par test à l'issue.



CONTACTS UTILES

Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes : 05 02 02 (de 8 h à 17 h, 7 jours sur 7).

Questions relatives aux règles de confinement :

26 63 26 (de 8 h à 16 h) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr

SOS Écoute : 05 30 30 (de 9 h à 1 h du matin, 7 jours sur 7). Un numéro vert gratuit, anonyme, pour toute personne en situation de souffrance, de détresse, de solitude, d'angoisse, victime de violences conjugales, d'addictions. Des professionnels sont à l'écoute, sans jugement.

Stop aux violences familiales et sexuelles : https://violences-conjugales.gouv.nc/

Où se faire vacciner? https://gouv.nc/info-vaccination/ou-se-faire-vacciner

Dépistage et consignes aux personnes malades : https://gouv.nc/niveau-alerte/depistage-consignes-aux-malades

